CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

11 octobre 2017

Glissement de terrain dans la région d'Aletsch
Evolution de la situation depuis l'automne 2016

(IVS).- L'observation détaillée depuis 2016 du glissement de terrain à Moosfluh, en rive gauche du glacier d'Aletsch, montre une stabilisation lente de la masse en mouvement. Cette stabilisation ne change cependant pas l'état de détérioration général du terrain. Le facteur risque sur l'ensemble de la zone reste élevé. L'utilisation de certains chemins pédestres demeure strictement interdite.

Les investigations de terrain et les moyens d'observation mis en place en 2016 par le canton du Valais et la Confédération suite au glissement de terrain à Moosfluh, en rive gauche du glacier d'Aletsch sur la commune de Riederalp, ont montré une diminution importante des vitesses de glissement. La stabilisation de la masse en mouvement a été observée au cours de l'hiver 2016-2017 et du printemps. Cette tendance s'est également confirmée au cours de l'été 2017.

Sur la crête de Moosfluh, les mouvements sont actuellement inférieurs à 0.5 centimètres par jour, soit deux fois plus lents qu'en mai 2017 et quarante fois plus lents qu'en octobre 2016.

Ce ralentissement correspond à une stabilisation progressive de la partie supérieure du glissement. La partie basale du secteur, entre le plateau de Kalkofen et le glacier d'Aletsch, reste en revanche très active avec des vitesses supérieures à vingt centimètres par jour (contre 70 centimètres par jour en octobre 2016). Des écroulements ponctuels y sont observés presque tous les jours.

Pour le moment, la stabilisation lente du glissement ne change pas l'état de détérioration du terrain dans son ensemble. Le canton rappelle à la population que le danger reste élevé et l'accès au secteur en mouvement strictement interdit. Il est impératif de respecter la signalétique en vigueur et de ne pas franchir les barrières mises en place au départ des chemins pédestres concernés.

Personne de contact :
Raphaël Mayoraz, géologue cantonal – 027 606 35 50 ou 079 247 25 57

Place de la Planta 3, 1950 Sion
Tél. 027 606 20 90 - 079 263 85 77 · Fax 027 606 20 94 · e-mail : andre.mudry@admin.vs.ch